

L'info

Décembre 2020 • N° 422

CADRE DE VIE

Clausonnes, le point sur le dossier par M. le Maire

• Page 5

POUR MIEUX COMPRENDRE

Résultats de l'enquête sur l'Info

• Page 13

RÉTROSPECTIVE

Retour en images sur l'année 2020

• Pages 14-15

RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La création de conseils de quartier est un des engagements de mandat et une volonté forte de l'équipe municipale pour renforcer la démocratie participative et la participation des citoyens à la prise de décision politique. • Explications pages 10-11



Conseils de quartier

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE • CITOYENNETÉ • PROXIMITÉ
ÉLABORATION DE PROJETS • CONCERTATION

VOTRE AVIS COMPTE !

Inscrivez-vous !

L'édito du Maire

« La démocratie participative était parmi nos engagements majeurs durant la campagne électorale.

« Ethique et transparence », nos maîtres mots, prennent aussi corps et sens au travers des

échanges que nous voulons mener avec vous sur l'ensemble des sujets qui relèvent de l'intérêt général.

Nous avons souhaité organiser ces échanges rapidement, à travers des réunions publiques de proximité, secteur par secteur. Ces réunions avaient été programmées sur les mois de novembre et décembre. Malheureusement, les contraintes sanitaires actuelles nous ont conduit à les annuler. Mais nous sommes déjà en train de réfléchir à les reprogrammer, dès lors que le contexte le permet. Les conseils de quartier vont quant à eux être mis en place dès le début de l'année 2021. » (suite page 2)



Suite de l'édito du Maire

“ Au-delà de ces réunions de proximité pour évoquer les questions du quotidien dans votre secteur d'habitation, nous avons prévu deux réunions sur la révision du PLU.

L'une aura lieu le 22 décembre à la Ferme Bermond et l'autre le 9 janvier au Pré des Arts, avec le même contenu et pour permettre à un maximum de personnes d'y participer.

Il s'agit là d'enjeux majeurs pour l'avenir de notre territoire et nous avons à cœur de vous présenter les changements que nous voulons opérer dans le règlement du nouveau PLU par rapport à ce qui avait été prévu par les équipes précédentes.

Naturellement, lorsqu'il s'agit d'aménagement du territoire, le secteur des Clausonnes est prioritairement concerné. L'actualité récente s'est aussi focalisée sur ce dossier...

En tant qu'élus dépositaires très temporairement d'une responsabilité qui traverse le temps, nous ne nous sentons pas le droit de renoncer à la maîtrise du devenir de ce secteur : notre réponse est donc de soutenir la reprise de concession et l'objectif de la maîtrise du foncier encore contrôlable, seul moyen de garder un levier minimal sur ce qui va vraiment s'y réaliser...

OUI, les Clausonnes, c'est bien l'affaire de Valbonne Sophia Antipolis et donc de ses habitants. Sur ce sujet aussi, il nous faut pouvoir renouer le dialogue. C'est pourquoi nous avons décidé la mise en place d'un conseil de surveillance avec des citoyens associés. ”

Joseph Cesaro,
Maire de Valbonne Sophia Antipolis et Vice-président de la CASA

Mensuel édité par la Ville de Valbonne Sophia Antipolis
BP 109 - 06902 Valbonne Sophia Antipolis
Tél. 04 93 12 31 00 - Fax. 04 93 12 31 09
ISSN 1148-585X

Directeur de la publication : Joseph Cesaro

Conception graph. & Mise en page : Deuxième Étage - Antibes

Rédaction : Marylou Airaut, Florian Picano, Julien Baudalet avec la participation des services municipaux

Photos : Marylou Airaut, Florian Picano, Shutterstock, Freepik

Impression : Imprimerie Trulli

Distribution : Prospektio

Retrouvez l'info en ligne sur www.valbonne.fr



10-31-2254 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Cérémonie

La commémoration du 11 novembre, confinement oblige, s'est déroulée en comité restreint. Le Maire, Joseph Cesaro entouré d'une partie des élus du Conseil Municipal et des représentants des associations d'Anciens Combattants ont déposé une gerbe et ont observé une minute de silence devant le Monument du Souvenir puis au carré militaire au cimetière du Village en mémoire des soldats morts pour la France. ●



Solidarité

L'association VSA Montagne vient en aide aux sinistrés de la vallée de la Roya. Les randonneurs volontaires se mobilisent notamment pour reconstruire des murs et tenter de stabiliser les terrains lourdement endommagés par la tempête Alex. L'association a également collecté via ses adhérents 1390€ qui ont été remis au Comité Départemental Olympique et sportif du 06. ●

Voile

Malou Chouillou, skippeuse valbonnaise de 13 ans a participé aux championnats d'Europe d'Optimist à Portoroz (Slovénie) du 18 au 25 Octobre. Pour sa première participation, elle s'est classée 23^e et a permis à la France de se hisser 4^e nation européenne. Lors des championnats de France au Cap d'Agde les 28 et 31 octobre, elle finit vice-championne de France malgré une blessure au bras. Félicitations ! ●



Jeux de Sophia

Malgré un contexte sanitaire qui a compliqué l'organisation et la tenue des Jeux de Sophia, le Sophia Club Entreprises, les 80 organisateurs et bénévoles et les 219 entreprises représentées par leurs salariés ont rendu cette édition 2020 possible avec quelques adaptations. Sur les 44 épreuves, 23 ont pu être maintenues en présentiel, 8 ont été transformées en épreuves « autonome » ou « virtuelle » et 12 ont dû être annulées. ●



Livre

Pétales de vie est un recueil d'histoires écrites par Elisabeth Murillo, créatrice du Centre de Thérapies Complémentaires à Garbejaire. Souvent originales, parfois drôles, parfois tendres, toujours pleines de suspens et dont la fin est généralement heureuse, ces nouvelles portent un autre regard sur la santé et le bien-être. Un regard respectueux de l'être. Pétales de vie, éditions Sydney Laurent. ●



– Travaux en cours –

Écoles :

le grand chantier
de l'étanchéité lancé



Début décembre, des travaux de grande ampleur vont commencer et concernent une grande partie des groupes scolaires. Quelques 2500m² de toitures terrasses, 30 lanternes, 125 m² de surtoitures et 355m² de gardes corps vont être remplacés dans les écoles de Garbejaire, Sartoux et Daudet ainsi qu'à la crèche de Garbejaire. Attendus depuis plusieurs années par les professeurs et les parents, ces travaux d'étanchéité devraient solutionner les fuites et infiltrations qui endommageaient les bâtiments et condamnaient l'utilisation de certaines salles dans les écoles. La réception des travaux est prévue dans le courant du premier semestre 2021. ●

– Festivités –

Un Noël durable

Pour que Noël 2020 reste malgré le contexte une fête, la Commune tient à maintenir les traditionnelles décorations de Noël. Le service Logistique Voirie Débroussaillage a réalisé sept arches en fer pour habiller les entrées du Village. Un travail réalisé durant plusieurs semaines par les agents, de la conception à la création des différents modules qui pourront être démontés et réutilisés durant plusieurs années. Elles ont été montées début décembre et recouvertes de végétation pour compléter les traditionnelles illuminations de Noël en LED qui orneront comme chaque année également les secteurs de Garbejaire, Haut Sartoux et de l'Île Verte. Elles brilleront tous les week-ends du mois de décembre, ainsi que du 15 au 17 décembre, du 20 décembre au 3 janvier et du 29 au 31 janvier pour la fête de la Saint-Blaise. ●



Ad'Ap

l'accessibilité pour tous

Autre grand chantier, la mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux. Débuté en juillet 2020, le marché comprend l'ensemble des travaux nécessaires pour aménager les bâtiments afin qu'ils soient accessibles à tous : ajustement d'équipements au regard des normes notamment dans les toilettes, création de rampes d'accès permanentes ou amovibles pour permettre l'accès aux fauteuils roulants, installation de bandes podotactiles en bord de marches et de contrastes sur la première et la dernière marche ainsi que de mains courantes rallongées matérialisant les escaliers pour faciliter les déplacements des personnes déficientes visuelles.



Parmi les douze bâtiments restants à équiper prévus dans la première phase du marché, les travaux vont débuter courant décembre pour la Bibliothèque pour Tous, un local commercial propriété de la commune et la salle d'escalade. ●



– Travaux terminés –

Campouns :

une nouvelle chaudière pour l'école

Dans le cadre de la gestion améliorée du suivi des fluides, une étude a été menée pour optimiser le chauffage de l'ensemble des bâtiments communaux.

L'urgence s'est présentée à l'école Campouns où la chaudière a cessé de fonctionner à l'automne après plus de 30 ans de service.

Elle a été remplacée pendant les vacances de la Toussaint par une chaudière à condensation, plus économe en énergie. ●



Clausonnes

Le point sur le dossier par le Monsieur le Maire

Le projet des Clausonnes, c'était quoi à l'origine ?

« Imaginé dans les années 2000, le projet de centre commercial dit « Open Sky » à l'entrée de Sophia Antipolis devait compter 100 000 m² de locaux dont 60 000 m² de surfaces commerciales. Aujourd'hui, il ne semble plus adapté aux besoins de la population et aux enjeux de demain pour notre territoire. »

Lors de la campagne des élections municipales, la majorité actuelle s'est engagée à imaginer sur le secteur des Clausonnes un projet alternatif à Open Sky.

Objectifs : réduire les impacts sur le trafic routier, la pollution atmosphérique, l'artificialisation des sols, l'épuisement de la ressource en eau et le bilan carbone tout en préservant plus fortement le peu de nature qui subsiste. »

Quelles actions depuis l'élection de la nouvelle municipalité ?

« Depuis le début du mandat, de nombreux échanges écrits et verbaux avec les principaux partenaires institutionnels de la Commune, au premier rang desquels l'État (Préfet et Sous-Préfète) et la CASA ont eu lieu. »

Dès le lendemain des élections municipales, le Président de la République ainsi que deux Ministres ont été directement saisis pour que le moratoire sur les constructions de centres commerciaux en périphérie de zones urbaines, annoncé par le Président de la République en juin 2020, intègre précisément le projet Open Sky à l'entrée de notre Commune.

La Municipalité a également eu plusieurs échanges avec le promoteur portant sur des possibilités d'indemnisation qui permettraient à ce dernier de renoncer à son projet. »

Aujourd'hui, où en sommes nous ?

« Malgré les échanges constructifs qui ont pu avoir lieu avec le Cabinet de la Ministre de la Cohésion des territoires et le Ministère de la Transition écologique, il s'avère que le moratoire qui n'est valable que pour les projets non encore débutés, ne peut être appliqué en l'espèce, le promoteur chargé de l'aménagement du secteur étant titulaire d'un permis de construire purgé de tout recours. »

Partant de ces constats d'ensemble, l'équipe municipale s'est aussi attelée à consulter de nombreux juristes. Il s'agissait de connaître précisément les marges de manœuvre de la Commune afin de bloquer le projet et pour évaluer les risques financiers encourus, compte tenu des nombreux engagements pris en faveur du promoteur depuis de nombreuses années et qui nous sont aujourd'hui opposables. »

Les différentes analyses confirment un risque financier majeur pour la Commune si elle décidait seule, sans l'accord préalable du promoteur titulaire du permis, de mettre fin au projet alors qu'il est soutenu par une Déclaration d'Utilité Publique du Préfet des Alpes-Maritimes. »

Quel avenir pour le projet des Clausonnes ?

« La préoccupation première de l'équipe municipale demeure le bien vivre et la sécurité des administrés. C'est pourquoi une attention toute particulière est portée aux problèmes de circulation et de pollution de l'air dans le secteur des Clausonnes. Nous sommes aussi particulièrement attentifs à l'emploi pour les habitants, et notamment en cette période de crise profonde et durable. Il faut donc veiller à ce que le projet quelle que soit sa nature, puisse être créateur d'emplois tout en maintenant scrupuleusement un équilibre pour

les commerces de proximité qui en ont plus que jamais besoin. Enfin, les risques liés à l'inondabilité méritent de meilleurs calculs de volumes qu'il faudra prendre en compte. »

Les intérêts économiques et financiers de la commune et bien sûr, par là même, de ses habitants doivent être préservés. La reprise de la maîtrise d'ouvrage de la ZAC, votée par le Conseil municipal le 23 novembre dernier, a pour principal intérêt de retrouver la pleine maîtrise du foncier, qui est un véritable enjeu sur ce secteur et le secteur adjacent du Fugueiret. Ce dernier reste à ce jour une zone naturelle boisée qu'il faut protéger définitivement et fermement.

La Municipalité souhaite porter un projet alternatif global valorisant l'entrée de la technopole de Sophia Antipolis en préservant l'attractivité économique de notre territoire tout en veillant avant tout à protéger les espaces naturels encore existants. »

Un montage financier initial risqué

Sous l'angle financier, la situation que nous découvrons est également très préoccupante : d'emblée, telles que montées par nos prédécesseurs, les opérations Open Sky et ZAC des Clausonnes mettaient la commune dans une situation d'étranglement entre des prix de cession des terrains très bas et sans aucune possibilité de révision ainsi que des coûts d'aménagement qui eux ne pouvaient que se renchérir au fil du temps. Il faut donc veiller à protéger les intérêts de la Commune avant tout, en ne creusant pas un gouffre financier sans fond tout en restant décideurs sur les orientations du projet. Tel est l'enjeu des responsabilités que nous avons pris récemment.



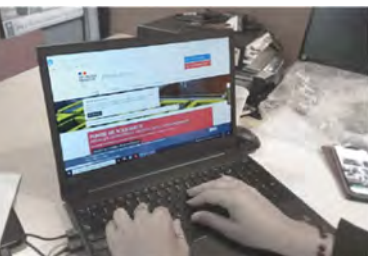
- Numérique -

SLV Permanence Impôts

L'association **Sophia Loisirs et Vie**, labellisée France Services, propose un partenariat avec la Direction Générale des Finances publiques pour aider les Valbonnais à remplir leurs déclarations d'impôts numériques. Deux permanences temporaires sont mises en place sur **rendez-vous uniquement** le vendredi jusqu'au 11 décembre :

- De 9h à 12h au Cyberkiosc :
04 93 40 22 45 ou 06 07 28 44 23
- De 13h30 à 16h30 au Centre de Vie :
04 92 98 28 60

La permanence Impôts France Services de Bar sur Loup est ouverte toute l'année le 2^{ème} jeudi du mois de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et reçoit tous les usagers. Les permanences valbonnaises reprendront début avril. ●



- Culture -

Click & collect à la Médiathèque Colette

Les médiathèques et points lecture du réseau ont rouvert leurs portes du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 17h. Le service Click & Collect mis en place reste actif. Vous pouvez réserver jusqu'à 3 documents sur le site ma-mediathèque.net ou par téléphone au 04 92 19 76 00. Les documents réservés sont mis à votre disposition pendant 8 jours et peuvent être récupérés sur le parvis de la médiathèque Colette. ●

04 92 19 76 00 ou www.ma-mediathèque.net

CLIQUEZ LISEZ !

RÉSERVATIONS SUR WWW.MA-MEDIATHEQUE.NET

RETRAIT EN MÉDIATHÈQUE DU MARDI AU SAMEDI 10H - 13H / 15H - 17H SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE DE LECTEUR OU D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

- Santé -

Monoxyde de carbone : un danger silencieux

Chaque année près de 100 décès par intoxications au monoxyde de carbone (CO) sont à déplorer en France. Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore, et donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une combustion incomplète. Il diffuse très vite dans l'environnement. Il est dû :

- au manque d'entretien des appareils de chauffage et des conduits d'évacuation des fumées ;
- à la mauvaise utilisation des appareils de combustion ;
- au détournement d'appareils non destinés au chauffage ;
- à une mauvaise aération du domicile.

Quelques gestes simples permettent de réduire les risques :

- avant l'hiver, **faire vérifier et entretenir les installations de chauffage** et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;
- veiller toute l'année à une bonne **aération et ventilation** du logement au moins 15 minutes par jour, et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air du logement ;
- **respecter systématiquement les consignes d'utilisation** des appareils à combustion indiquées par le fabricant



Les symptômes de l'intoxication qui doivent alerter sont banals : des maux de tête, des nausées, une confusion mentale, de la fatigue. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement. **En cas d'intoxication aiguë ou de soupçon d'intoxication**, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée. Il est recommandé :

- d'aérer les locaux,
- d'arrêter si possible les appareils à combustion,
- d'évacuer les locaux
- et d'**appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes)**.

https://www.paca.ars.sante.fr/prevention-des-intoxications-au-monoxyde-de-carbone



En bref

Prochains conseils municipaux

Le prochain conseil municipal se tiendra le **mercredi 9 décembre** à partir de 18h30 salle du Pré des Arts. Pour les autres dates, consultez valbonne.fr ●

Prochaines permanences du Maire

Les prochaines permanences du Maire Joseph Cesaro se tiendront de 9h30 à 12h sans RDV à l'**Hôtel de Ville le samedi 5 décembre**. Pour les autres dates, consultez valbonne.fr ●

LES DATES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES EN FONCTION DES MESURES SANITAIRES GOUVERNEMENTALES.

À lire sur Valbonne.fr Retrouvez tous les mois une sélection d'articles disponibles sur le site internet de la Ville



Chats errants

La campagne de stérilisation mise en place par la Police Municipale et les associations de protection animale se poursuit.

[Menu Actualité](#)



Noël

Retrouvez le programme des animations de Noël sur le site.

[Menu Agenda](#)



– Solutions –

La semaine européenne de réduction des déchets en ligne

En 2017, 326 millions de tonnes de déchets ont été produits. 39 millions de tonnes issues des ménages, 63 millions de tonnes générées par les entreprises et 224 millions de tonnes par la construction. Sur ce volume, 6% seulement sont valorisés énergétiquement et 66% recyclés.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



Du 21 au 29 novembre, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, coordonnée par l'ADEME, s'est tenue dans toute l'Europe sur le thème « Nos objets ont plein d'avenir ». Les objectifs : toujours limiter la production de déchets et sensibiliser les collectivités, les entreprises et le grand public à travers de bonnes pratiques pour atteindre 55% de déchets recyclés en 2020. Cette année, Univalom a organisé des ateliers en ligne avec six grands thèmes d'actions de la réduction des déchets pour lutter contre le gaspillage :

- Prévention des déchets (éco-conception, suremballage, produits jetables)
- Prévention des déchets dangereux
- Prévention du gaspillage alimentaire
- Promotion du compostage
- Réemploi/Réparation/Réutilisation
- Journée de nettoyage

Vous avez manqué les ateliers proposés ?

Retrouvez les astuces du zéro déchet sur le site d'Univalom mais aussi le guide du tri et le réseau de commerçants Zéro déchet qui acceptent les contenants... L'ADEME propose des articles pratiques sur de nombreuses thématiques tout comme le site longuevieauxobjets.gouv.fr qui propose un annuaire de professionnels, des outils de diagnostic en ligne et des astuces pour consommer autrement. La Commune a participé à cette semaine en proposant une action par jour sur le Facebook de la Ville. ●

i Pour aller plus loin : www.ademe.fr
<https://univalom.fr/astuces/>
<https://longuevieauxobjets.gouv.fr>



GreenSophia et On 100 boîtes consignent les contenants

À chaque pause déjeuner, des milliers de contenants à usage unique sont utilisés à Sophia Antipolis. Un constat qui a fait réagir Kristell Coutel, Axel Bénard et Mylène Alliez, créateurs de l'association GreenSophia. « L'idée nous est venue à chacun séparément, Axel avait lancé une page Facebook «On 100 boîte» et c'est par ce biais que nous avons pu nous rencontrer. Depuis, nous avons monté l'association GreenSophia pour faire parler du projet », explique Kristell.

Le principe : proposer une solution alternative de mise à disposition de boîtes lavables pour les restaurants et snacks de la technopole et d'un système de compostage pour les professionnels. L'association récupère les boîtes sales, les nettoie et les ramène aux restaurateurs pour être réutilisées le lendemain. Déjà en place sur d'autres territoires en France, le projet On 100 boîte devait être testé fin novembre pendant la semaine européenne de réduction des déchets mais le confinement en a décidé autrement. « Nous espérons pouvoir mettre un autre test en place lors du 1er semestre 2021 avec nos partenaires, la Mairie de Valbonne Sophia Antipolis et Univalom, selon la reprise de l'activité sur Sophia Antipolis » projette Kristell. À suivre... ●

i www.facebook.com/on100boite

– Éducation –

Cantines : Opération zéro gaspi

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, les agents de cantine, les animateurs, les ATSEMS, les bibliothécaires et les enfants se sont mobilisés pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Objectif de cette semaine pour chaque école : remporter le challenge inter-cantine et décrocher le diplôme de la cantine qui jette le moins. Depuis plusieurs années, le service Restauration a mis en place plusieurs actions dans l'optique de réduire le reste à l'assiette : ramequins d'entrée plus ou moins remplis, quantité du plat principal selon les petites ou grandes faims, deuxième service « rab » à la demande et libre-service pour les enfants qui peuvent choisir ou non de prendre toutes les composantes du menu. Une partie des aliments non consommés est valorisée en compost. Des commissions restauration

adultes sont organisées pour communiquer sur les actions mises en place et des commissions restauration enfants se réunissent pour aborder l'équilibre nutritionnel, l'importance d'une alimentation saine et établir des menus équilibrés et soumis au vote de tous les enfants. ●



– Eco responsable –

Un Noël Zéro déchet

Noël : du papier et des emballages par milliers et un sapin a durée de vie comptée... Et si c'était l'occasion de changer quelques habitudes ? Le sapin reste la valeur sûre. À ceux qui veulent innover, vous pouvez créer votre sapin alternatif et design avec des branches ramassées lors d'une balade, des tubes de carton ou encore un empilement de petites boîtes. Les inspirations ne manquent pas sur Internet. Vous préférez un sapin classique ? Optez pour la location ou l'achat en pot, vous pourrez le planter après les fêtes si vous possédez un jardin ou le garder sur votre terrasse ou votre balcon pour l'année suivante. Côté cadeau, pourquoi ne pas tenter le fait maison ou les objets de seconde main ? Recyclerie, friperie, boutique solidaire, le choix est vaste. Autre possibilité, offrir des expériences : un bon cadeau pour un repas au restaurant, une séance photo, un cours de plongée, un abonnement au cinéma ou au théâtre... Et le papier cadeau ? Plusieurs modes alternatifs existent : recycler des emballages pour donner une seconde vie au papier journal ou au sac en papier, utiliser des coupons de tissus... Prêt pour des fêtes responsables ? ●

i www.ademe.fr/noel-juste-parfait





— Jeunesse —

Périscolaire

une adaptation permanente aux protocoles sanitaires

Accueil du matin et du soir, pause méridienne, centres de loisirs des mercredis ... Les enfants et les agents ont dû s'adapter aux changements imposés par le protocole sanitaire dans les écoles. Les temps périscolaires, comme le temps scolaire, respectent quatre grands principes : les règles de distanciation, l'application des gestes barrières, la limitation du brassage, le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels. En pratique, les activités sont aménagées en groupe « bulle », chaque groupe restant ensemble pour limiter les brassages, ce qui n'est pas toujours évident à faire accepter aux enfants comme en témoignent Elenora, Maëva et Lina à Garbejaire. « On aimerait retrouver nos copines pour partager des moments mais on doit toujours rester dans le même groupe et à la même place, même pour manger ». À la cantine, les agents de restauration préparent des ramequins individuels pour limiter au maximum les manipulations par les enfants des entrées, fromages et desserts. En plus de la distanciation d'au moins un mètre entre les tables des différents groupes quand les capacités d'accueil des réfectoires permettent de faire manger plusieurs groupes au même moment, les tables et chaises du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.



À Sartoux et Campouns, un groupe déjeune un repas froid de type pique-nique par roulement chaque jour. Les réfectoires et les effectifs supérieurs à 300 convives par jour ne permettent pas de proposer un repas chaud à tous sur le temps méridien. Des aménagements particuliers ont été réalisés à Garbejaire et à l'Île Verte : une salle périscolaire a été aménagée en salle à manger pour la première et deux nouveaux lieux de restauration permanents ont été installés devant les réfectoires pour la seconde.

La désinfection des locaux et du matériel prend également plus de temps et mobilise les agents quatre fois par jour pour le nettoyage et la désinfection des sanitaires (mesure spécifique à la Commune, bien au-delà du protocole Education Nationale) et deux fois par jour pour la désinfection des rampes, des poignées et des interrupteurs de tous les locaux. Des mesures qui demandent adaptabilité et réactivité pour l'ensemble de la communauté éducative. ●

— Souvenirs —

2020 vue par les enfants

À la question « qu'est ce qui t'a marqué en 2020 ? » les enfants sont plutôt au fait de l'actualité : « L'assassinat de Samuel Patti, le Covid 19 avec la deuxième vague plus petite que la première. Le port du masque c'est dur, c'est difficile pour respirer, on est trempée à la fin de la journée. Le confinement c'était dur, on avait plus rien à faire et on pouvait voir personne », listent Elenora, Maëva et Lina en CM2.

Et qu'avez-vous aimé en 2020 ? « Les visios entre amis, même si c'est pas pareil » pour Elenora. « On s'est amusé en famille, ça rapproche » pour Maëva et « On a plus cuisiné » pour Lina. Clovis, en CM2 est plus concis : « Ce qui m'a marqué ? Surtout le confinement, ça me manquait de ne plus voir mes copains mais je pensais que ça allait être plus compliqué. Le deuxième confinement est plus facile, je peux sortir aux Bouillides et surtout il y a l'école. Ce que j'ai aimé : les vacances d'été, je suis parti en Corse ». ●

— Unicef —

Bleu comme la journée des droits de l'Enfant



Vendredi 20 novembre pour la journée internationale des droits des enfants différentes animations ont été organisées dans les écoles et centres de loisirs : des débats, des activités autour du handisport, un tableau d'expression pour échanger entre les enfants, des ateliers artistiques...

En tant que signataire de la charte Ville amie des Enfants UNICEF, Valbonne Sophia Antipolis s'engage chaque année lors de cet événement avec notamment une journée dédiée lors du festival Enfantilages. Cette année, la manifestation a dû être annulée en raison du contexte sanitaire, mais pas question de ne pas célébrer cette journée. Pour la symbolique, les enfants de l'école maternelle Sartoux sont venus en classe habillés de bleu et une partie de l'Hôtel de Ville s'est mis aux couleurs de l'Unicef trois jours. ●

— Petite Enfance —

LAEP : l'accompagnement des familles continue



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un espace convivial et chaleureux où les enfants de moins de 6 ans sont accueillis avec leurs parents ainsi que les futurs parents. Ce service de proximité dédié à la petite enfance et à la parentalité est agréé et financé par la Caisse d'Allocations Familiales. L'accueil est assuré par des professionnelles qualifiées. Les accueillantes favorisent l'écoute et l'échange entre les familles.

Les LAEP sont autorisés à accueillir le public dans le respect des modalités permettant de ralentir la propagation du virus : distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes et port du masque obligatoire. Les activités et accueils sont organisés en veillant au strict respect de ces mesures. Pour vous y rendre, vous pouvez cocher la case « se rendre dans un service public » de l'attestation. Les actions de soutien à la parentalité à distance sont fortement encouragées pour continuer l'accompagnement de l'ensemble des familles. Vous pouvez contacter le 04 92 98 28 82. N'hésitez pas, ne restez pas seul(e) ! ●

Sections internationales

Réunion d'information pour les candidatures en Section Internationale anglophone et germanophone pour la rentrée 2021 école élémentaire Sartoux et italienne à Garbejaire : inscriptions en ligne sur le site de la Direction départementale des services de l'Éducation Nationale des Alpes Maritimes du 8 décembre 2020 au 15 février 2021 :

<http://www2.ac-nice.fr/DSDEN06/pid30544/dsden-des-alpes-maritimes.html>

Réunion d'informations en ligne le lundi 7 décembre à 18 heures ●



CONFINEMENT

Le service public ne s'arrête pas.

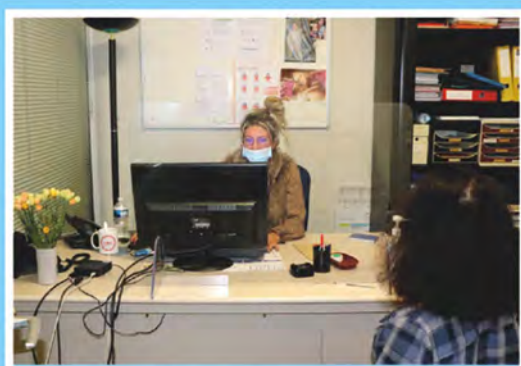
Réactivité et adaptabilité : deux mots d'ordre appliqués par les différents services de la Ville pour maintenir un service public de qualité malgré les contraintes sanitaires imposées. Comment fonctionnent les services publics lors d'une journée type de confinement ?

À l'annonce du reconfinement le 30 octobre, la mise en place d'une organisation adaptée a permis aux usagers d'être reçus par les services dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



7h30 Les services du Centre Technique Municipal et des Bâtiments poursuivent leurs missions habituelles avec des effectifs parfois réduits entre les agents contacts et fragiles : entretien des espaces verts, nettoyage, travaux... Covid oblige, l'installation de barnums n'est plus réservé à l'événementiel et devient médicale. Ces abris définissent les zones pour réaliser les prélèvements des tests antigéniques devant plusieurs pharmacies de la ville.

8h10 La police est présente devant les écoles, complétée par un agent de la police ou gendarmerie armée, renforcement du plan vigipirate oblige. Elle assure également la sécurité des sorties d'écoles à 11h15, 13h15 et 16h15. Les patrouilles pédestres au Village, à Sartoux et à Garbejaire se poursuivent avec la collaboration des gendarmes pour les contrôles du port du masque notamment. La Police municipale effectue également la surveillance des parcs et jardins pour éviter les regroupements de plus de 6 personnes et s'assurer de l'application des gestes barrières.



8h30 Ouverture de l'accueil des services publics. L'hôtel de Ville et le Centre Communal d'Action Sociale restent ouverts et accueillent le public aux horaires habituels dans le respect des gestes barrières. Seul changement pour le service Vie publique qui comprend l'État Civil et le service Funéraire, l'application des nouvelles réglementations qui imposent six personnes maximum lors des cérémonies de mariage et trente personnes maximum pour les cérémonies funéraires.

11h00 Livraison des plateaux repas. Si l'Espace Intergénération a été contraint de fermer ses portes, le système de portage à domicile a été remis en place et renforcé avec un second véhicule frigorifique pour effectuer les tournées sur tout le territoire.

14h00 Le service Urbanisme reçoit le public sur rendez-vous en salle Michel Rolant pour garantir les distanciations sociales. Les services administratifs ont dû reprendre l'organisation mise en place lors du premier confinement avec une partie des agents en télétravail pour les missions qui le permettent. L'objectif reste le même : continuité du service public.

17h00 Fermeture de l'accueil au public. Les services peuvent être contactés en ligne. Retrouvez la prise de rendez-vous et les adresses mails des différents services sur valbonne.fr rubrique en 1 clic.

18h00 Les enseignants du Conservatoire à Rayonnement Communal sont contraints de reprendre les cours en distanciel comme lors du premier confinement.

Et dans les écoles, ça se passe comment ? Retrouvez l'article en page 8.

i Horaires d'ouverture des accueils publics :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

NOUVEAU



Conseils de quartier

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE • CITOYENNETÉ • PROXIMITÉ
ÉLABORATION DE PROJETS • CONCERTATION

VOTRE AVIS COMPTE !

POSTULEZ SUR www.valbonne.fr



FORMULAIRE DE CANDIDATURE AUX CONSEILS DE QUARTIERS

À ADRESSER À L'HÔTEL DE VILLE - SERVICE "CONSEILS DE QUARTIER" - BUREAU 138

PLUS D'INFORMATIONS : 04 93 12 31 27

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Si j'ai moins de 18 ans, autorisation des parents : oui

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone : Profession :

Votre quartier : Cuberte - Val Martin Garbejaire Ile Verte - Ste Hélène - Macarons Sartoux Village

Êtes-vous déjà impliqué dans la vie de votre quartier et comment ?

.....

.....

Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune et ne seront pas communiquées. Elles sont conservées pendant 3 ans maximum, durée du mandat des conseillers de quartiers. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données et pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter nos services à l'adresse électronique conseils.de.quartiers@ville-valbonne.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Pour candidater
directement en ligne



VILLE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

www.valbonne.fr



Conseils de quartier

RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La création de conseils de quartier est un des engagements de mandat et une volonté forte de l'équipe municipale afin de renforcer la démocratie participative et la participation des citoyens à la prise de décision politique. Ces instances s'appuient sur la loi Vaillant de 2002 relative à la démocratie de proximité qui prévoit la possibilité pour les communes de créer des conseils de quartier et de désigner des adjoints au Maire chargés d'un ou plusieurs quartiers.

Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

C'est un organe de démocratie consultative mais aussi un lieu :

- d'échanges où les habitants sont force de proposition et sont impliqués dans la vie locale et du quartier.
- de dialogue, d'informations mutuelles, de dynamisation du cadre de vie
- d'élaboration de projets d'intérêt général et collectif dans le quartier
- d'éclairage pour les décisions du Conseil Municipal
- où l'on gère le budget alloué par la Commune pour réaliser des projets d'aménagement du quartier dans des domaines déterminés : voirie, transport, cadre de vie, espaces verts, éco-responsabilité, etc...

Combien seront présents sur le territoire ?

Le découpage géographique reprend l'organisation des bureaux de vote.

Cinq conseils pour cinq quartiers :

- 1 Village (bureau de vote N°1)
- 2 Cuberte-Val Martin (bureaux de vote N°3, 6 et 9)
- 3 Sartoux (bureau de vote N°2)
- 4 Garbejaire (bureaux de vote N°4 et 8)
- 5 Ile Verte-Ste Hélène-Macarons (bureaux de vote N°5 et 7)

Qui le compose ?

Chaque conseil de quartier sera composé de 30 personnes désignées pour trois ans :

- d'un élu référent et un suppléant
- des conseillers de quartier
- des acteurs socio-économiques (représentants d'associations, des jeunes ...)
- du chargé de mission comités de quartier
- des experts pourront également être invités ponctuellement pour apporter leur compétence

Qui peut être conseiller de quartier ?

Toute personne âgée de 16 ans et plus, quelle que soit sa nationalité :

- Habitant ou contribuable au titre d'une activité professionnelle exercée dans le périmètre du quartier
- Représentant d'une association particulièrement investie dans le périmètre du quartier
- N'étant pas membre d'un autre conseil de quartier
- S'engageant à participer activement et régulièrement aux conseils de quartier de manière bénévole et désintéressée.

Comment sont-ils désignés ?

Par candidatures spontanées :

- un appel à candidature organisé par la Commune et largement diffusé
- les candidatures sont envoyées au Maire par courrier ou courriel
- toutes les personnes répondant aux critères et désignées par le Maire sont conviées à une première réunion plénière constitutive d'intronisation du comité de quartier.

Par tirage au sort :

- Un tirage au sort est effectué sur les listes électorales pour garantir la diversité

Par désignation du Maire :

- Le Maire désigne l'élu adjoint référent titulaire et son suppléant
- Le Maire désigne les représentants des « acteurs socio-économiques et experts » qui auront néanmoins un poids moindre par rapport aux habitants dans les prises de décisions



LES PROCHAINES ÉTAPES

Décembre/Janvier : délibération du Conseil municipal pour la création des conseils de quartiers puis appel à candidatures et préparation des listes électorales pour les tirages au sort

Février : Désignation des conseillers de quartiers pour chaque conseil et préparation des assemblées

Mars : assemblées générales constitutives de chaque conseil de quartier, création des groupes de travail et mise en place du calendrier des réunions 2021

Avril : Présentation des conseils de quartiers au Conseil Municipal et vote du budget participatif alloués aux conseils





– Solidarité –

Escale des masques pour les enfants

Petites mains et machines à coudre ont repris du service en novembre dans la salle de la coursive pour confectionner des masques en tissus réutilisables pour les enfants. Les bénévoles de l'Escale MJC l'Île aux Trésors ont tenu à venir en aide aux familles en donnant des masques adaptés aux petits visages pour répondre à l'obligation gouvernementale du port du masque dans les écoles dès 6 ans.

La distribution gratuite a lieu à l'accueil de l'Escale, 6 place Méjane à Garbejaire : lundi : 14h-18h, du mardi au vendredi : 10:00 - 12:30, 14:00 - 18:00 et 10h-12h30 le samedi



Sandrine Mosca, vice-présidente de l'Escale salue la solidarité des habitants de Garbejaire : « *Beaucoup de bénévoles sont en télétravail contrairement au premier confinement. Plusieurs personnes sont venues chercher du tissu et font des masques à domicile. Nous avons beaucoup de tissus, nous essayons de faire des petits masques sympas pour que les enfants aient envie de les porter. L'atelier est ouvert à tout le monde, les après-midis de 14h à 16h30 dans la salle de la coursive, les gens viennent vraiment par solidarité.* » C'est le cas de Madame

Herzi, couturière bénévole depuis le premier confinement : « *Je viens les après-midis quand je peux. J'ai appris à coudre à d'autres bénévoles, c'est un lieu d'échange.* »

L'association a déjà réalisé 300 masques et les bénévoles poursuivent la production. Un élan de solidarité réalisé aussi par Culture Danse qui a donné une centaine de masques lavables à la FCPE Daudet Campouns pour aider les familles. ●

04 93 64 39 31

– Citoyenneté –

Service civique : les jeunes s'engagent au COV

« **Le service civique** est un bon moyen pour un jeune de mélanger sa vie étudiante et le début de sa vie professionnelle. Cela me permet d'apprendre de nouvelles choses, aussi bien dans le milieu associatif, dans l'animation et dans le milieu sportif. Mais surtout de prendre confiance en soi. J'apprécie d'être encadré par l'équipe du COV qui m'encourage et me soutient dans ma mission », témoigne Antonin. Depuis 2010, le Club Omnisport de Valbonne a accueilli 12 volontaires en service civique. Cette saison, ce sont 3 nouveaux jeunes qui se sont engagés : Antonin, Daoud, Gabriel ont signé un contrat de 6 ou 8 mois pour effectuer des missions validées par l'association. Au programme : Sensibilisation dès le plus jeune âge des enfants aux gestes écologiques, une des missions que souhaite développer le COV. Marine, en service jusqu'au mois d'août, a mis en place des ateliers de sensibilisation au développement durable durant les temps de garderie pour les petits stagiaires des vacances d'été : « loto du tri sélectif », les « 7 familles de déchets » ou encore des puzzles « biodiversité »... Ce concept est reconduit lors des vacances scolaires.

Vous souhaitez postuler ? Les contrats n'étant pas signés au même moment, les candidatures peuvent être envoyées tout au long de l'année par mail : cov.valbonne@wanadoo.fr. ●



– Culture –

Cliquez et retirez à la Bibliothèque pour Tous



photo prise avant le Covid

La **Bibliothèque pour tous** de Valbonne-Village a proposé à ses adhérents le système « Cliquez et retirez » pendant la durée du confinement pour continuer à lire. La bibliothèque a repris les jours d'ouverture d'avant le confinement : mercredi 17h-19h, vendredi, samedi et dimanche 10h-12h dans le respect des consignes sanitaires antérieures et avec la règle supplémentaire de ne pas dépasser plus de deux lecteurs à la fois à l'intérieur. ●

cbpt06valbonne@laposte.net

– Engagement –

La Croix rouge recherche des bénévoles !

L'Unité Locale Croix Rouge de Biot VSA Pays de la Brague recherche des personnes disponibles régulièrement (ou moins) pour apporter leur aide à la Distribution Alimentaire aux personnes en difficulté.

La préparation se fait le lundi après-midi et la distribution a lieu le lendemain, le mardi matin, de 9h à midi.

Compte tenu de l'accroissement du nombre de bénéficiaires, nous envisageons d'organiser une seconde distribution en milieu de semaine. ●



Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec Monsieur Fernand Eberhard au 06 84 63 89 60

Dans le numéro de début octobre de L'Info, nous vous proposons de répondre à quelques questions sur vos habitudes de lecture concernant

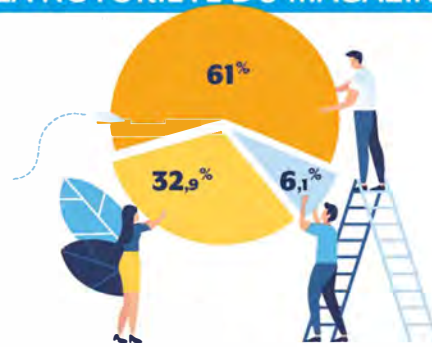
votre magazine municipal. Nous avons recueilli **213 réponses**, dont **90%** par voie numérique. Un échantillon qui permet d'identifier de réelle tendance pour

vous proposer dans quelques semaines une évolution du journal municipal.

LA NOTORIÉTÉ DU MAGAZINE

Plus de 94% de l'échantillon le reçoivent dans la **boîte aux lettres**. Par ailleurs, les réponses reçues démontrent un intérêt réel pour le journal puisque 93% le lisent tous les mois et 61% en entier.

i vous ne recevez pas L'Info dans votre boîte aux lettres ? Envoyez nous un message sur communication@ville-valbonne.fr



Comment lisez-vous l'Info ?

- 61%** En entier
- 32,9%** Seulement certaines pages
- 6,1%** Je lis les titres et je regarde les photos

LE FOND

Quelle note donneriez-vous sur le fond du magazine ?



Note moyenne des participants

95% des participants trouvent L'Info **très intéressant ou intéressant**. Parmi les thématiques les plus appréciées : les infos pratiques, les services publics, les travaux et l'aménagement de la commune, le développement durable, la vie associative, l'agenda... Cette répartition est plutôt homogène.

Si plus de la moitié de l'échantillon ne souhaite pas lire de nouveaux sujets, de nombreuses propositions sont mentionnées. Parmi celles qui reviennent :

- avancées sur les projets de l'équipe municipale et futurs aménagements
- témoignages d'habitants
- articles sur les bons comportements (éducation citoyenne) sur le même modèle que le dossier sur les déchets du numéro 420
- aller à la rencontre des services et agents de la ville

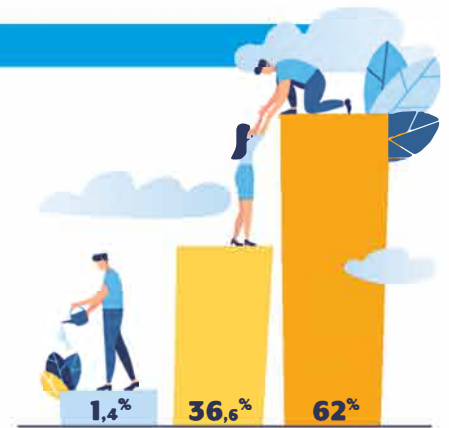
Ces suggestions seront utiles pour la prochaine évolution du journal municipal. La rédaction étudiera dans quelles mesures il sera possible de les intégrer ponctuellement dans le sommaire.

LA FORME

Près de 80% de l'échantillon trouvent le journal **agréable à lire**. Même si certains usagers demandent un format A4, le format 24x34cm est plébiscité à plus de 60%. Il permet notamment de ne pas être confondu avec la publicité. Rappelons que le papier est **100% recyclé, les encres végétales et le journal compostable**. Par ailleurs, les lecteurs restent attachés à la version papier à plus de 70%.

Comment trouvez-vous le format de l'Info ?

- 1,4%** Trop petit
- 36,6%** Trop grand
- 62%** Bon compromis pour mettre en avant les photos



MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Si davantage de femmes ont répondu au questionnaire, près de la moitié des lecteurs ont entre **40 et 59 ans** et près des 2/3 sont des actifs. À noter que 4,7% lisent le journal alors qu'ils ne sont pas Valbonnais. On constate que l'actualité communale est suivie sur plusieurs supports d'information à commencer par la page facebook et le site internet de la ville, et l'affichage urbain.



Comment suivez-vous l'actualité communale en dehors de l'Info ?

- 5,2%** Le Twitter de la Ville
- 7,5%** L'Instagram de la Ville
- 30,5%** Je lis seulement l'Info
- 34,7%** Le bouche à oreille
- 35,7%** Autres médias (Nice Matin, France 3, France Bleu)
- 38,5%** Panneaux d'affichage & bâches de ronds-points
- 41,8%** Valbonne.fr
- 48,4%** La page Facebook de la Ville

MERCI à tous les lecteurs (ou pas) qui ont participé à cette étude. Elle permettra de travailler sur une évolution du journal municipal dans les semaines à venir.



...

JANVIER



La Saint Blaise.

Avec le thème « Valbonne demain », les associations et les écoliers ont pu présenter au public leur vision de l'avenir lors du carnaval des enfants et du corso carnavalesque. Une Saint Blaise marquée aussi par les traditions, le servan a été à l'honneur comme les produits du terroir.

FEVRIER



Cryptosporidiose : fin de l'épisode.

Retour à une consommation normale de l'eau pour les habitants de Valbonne Sophia Antipolis. Les travaux de désinfection du réseau d'eau potable gérés par Hydropolis ont permis d'éliminer la bactérie détectée en novembre 2019. Les services Techniques avaient été mobilisés pour livrer des packs d'eau aux écoles et au CCAS.

MARS



Valbonne Sophia Antipolis : ville Internet @@@@

La commune a reçu le 4 février dernier quatre arobas lors de la cérémonie de remise du label Ville Internet – le maximum pour une première candidature. Une récompense qui distingue les nombreux projets de la Ville dans le cadre de son plan Ville Numérique : dématérialisation des démarches, classes mobiles. Conçu par les universitaires avec l'association d'élus « Villes Internet », ce label national récompense l'approche citoyenne d'internet et du numérique.



Premier tour des élections municipales.

C'est dans un contexte inédit que s'est déroulé le premier tour des élections municipales le 15 mars 2020. L'épidémie étant déjà présente en France, il a fallu adapté les bureaux de vote, adopté les gestes barrières... Le taux d'abstention a atteint 54,66% sur la commune. Quelques jours plus tard, le confinement est déclaré et le second tour est reporté.

JUIN



Pistes cyclables.

Lancement des travaux route des Macarons dans la continuité de l'aménagement des pistes cyclables sur le territoire par le Département. Cette portion, dont la seconde partie est en cours d'achèvement entre le rond-point de Marti et celui des Macarons, était très attendue par la communauté cycliste.

JUILLET



Saison estivale.

Cette année, le nombre de manifestations a dû être revu à la baisse. Pour la première fois depuis sa création le festival Rue(s)&Vous a dû être annulé pour respecter les contraintes sanitaires. Cinéma en plein air et concerts ont animés les soirées d'été sur le pré de l'Hôtel de Ville et à la Ferme Bermond. Performances et Nocturnes ont apporté un souffle d'art sur le Village.

AOÛT



Portraits de commerçants.

Aboutissement de la campagne de soutien au commerce local diffusée tout l'été sur le Facebook de la Ville, l'exposition « Portraits de commerçants », à l'initiative du photographe Sylvain Santoro en partenariat avec la Ville, a attiré près de 500 visiteurs salle Saint Esprit.



2020, une année particulière, marquée par la fin de l'épisode de cryptosporidiose et l'arrivée de la vague de coronavirus qui a considérablement chamboulé le quotidien des habitants et la vie de la commune. Des moments souvent solidaires et parfois heureux malgré tout. Rétrospective.

AVRIL



Solidarité.

Valbonne Sophia Antipolis fonctionne au ralenti. La technopole télétravaille, les commerces sont fermés à quelques exceptions près. Les routes comme les rues sont vides et les écoles fermées. La nature reprend ses droits et la solidarité, déjà très présente sur la Commune, s'organise. Associations, entreprises et volontaires se mobilisent et proposent leur aide à la Mairie.

MAI



Solidarité.

En avril, une centaine de bénévoles réalisaient 5000 masques solidaires avec le tissu, le fil et les élastiques fournis par la Ville. Un élan de solidarité qui a marqué ce premier confinement.



Solidarité.

Début mai, 15 000 kits sont confectionnés par 40 agents volontaires avec les masques commandés par la Commune. Ils sont distribués le jour-même et le lendemain dans les boîtes aux lettres. 917 masques complémentaires ont été retirés par les habitants sur les points de distribution. **Des masques sont encore disponibles, il suffit de remplir le formulaire sur valbonne.fr et de les retirer après confirmation par mail à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au Centre de Vie.**

JUIN



Nouvelle équipe.

Le 28 juin, participation à 51,31% pour le second tour des élections municipales et communautaires et élection de la nouvelle équipe municipale issue de la liste Futur & Nature avec 45,46% des voix. Le Maire Joseph Cesaro est élu lors du Conseil Municipal, le vendredi 3 juillet.

SEPTEMBRE



Journées du Patrimoine.

Au programme : Charles Cermolacce, sculpteur sur pierre, l'exposition « Métiers et savoir-faire d'antan » et visite guidée du Village. Le dimanche, la Brague était à l'honneur avec le World Clean Up Day et la pose de la 1^{ère} coquille St Jacques fabriquée par l'association Fleur de Forge sur le tronçon du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

OCTOBRE



Tempête Alex.

Suite aux ravages de la tempête Alex, la Commune a mis en place une collecte de dons pour soutenir les sinistrés des vallées et fait un don de 5 000 € à l'UDCCAS06. Les habitants ont été nombreux à venir déposer les denrées au CCAS et au Centre de Vie. Elles ont été livrées au Nikaïa par les services techniques. Les commerçants et les associations se sont également mobilisés.



Hommage.

Plus de 100 personnes étaient rassemblées dimanche 18 octobre devant l'Hôtel de Ville pour rendre hommage à Samuel Paty et plus généralement dénoncer les extrémismes. Professeurs, élèves, autorités locales culturelles, habitants, élus – dont les maires de Châteauneuf et le Bar-sur-Loup... tous présents pour témoigner de leur indignation et défendre les valeurs de la République face à l'obscurantisme. Un nouveau rassemblement avait eu lieu quelques jours après en présence des agents de la commune.

NOVEMBRE



Récolte des olives à la Ferme Bermond, au stade Chabert et à Sainte Hélène.

Direction le moulin pour presser l'huile et dégustation lors de la Saint Blaise et des apéritifs organisés par la Commune. L'olivieraie sera taillée en décembre et sera traitée en bio.



– Histoire –

L'aqueduc des Bouillides

Troisième partie Ponts & aqueducs

Suite de nos épisodes consacrés à l'aqueduc romain des Bouillides, édifié au 1^{er} siècle afin de pallier la carence en eau de la cité d'Antipolis, et dont les traces subsistent sur notre commune.

Après avoir identifié le point de captage de la source, après avoir repéré le canal taillé dans la roche qui suit sur près d'un kilomètre la bordure de la Bouillide, et après avoir fait un détour par l'ancienne huilerie de l'Eganaude (voir articles Info VSA n°... &...), intéressons nous aux ponts-aqueducs qui jalonnent le parcours de ce remarquable ouvrage du génie romain.

Du fait de l'absence totale de siphon sur cet ouvrage, le franchissement des cours d'eau, des combes et des petits vallons ne pouvait se faire que sur des ponts-aqueducs.

Ces extraordinaires œuvres d'art, originellement au nombre de 4 sur le trajet de cet aqueduc, ont tous été réalisés de la même manière : des travées en arc, simple ou multiples, réalisées

avec un bel appareil de belles pierres taillées en « grain de maïs » et de mortier, supportent un tablier de béton à l'intérieur duquel est creusé un fond moulé. C'est dans ce fond que s'écoulait l'eau en pente douce. Le canal aérien était recouvert d'un parement et d'un muret de coffrage afin de protéger l'eau si précieuse de toute pollution (ou de tentative d'empoisonnement !).

Les culées de ces ponts (parties situées de part et d'autres de la rive et permettant de supporter le poids du tablier) sont fondées sur d'imposants massifs de maçonnerie et parfois complétés de gros blocs de pierre installés dans des tranchées creusées dans le rocher surplombant le lit de la rivière

Il subsiste deux de ces ponts sur la Commune de Valbonne Sophia Antipolis :

Un pont à une arche, dit du Fugueiret, qui franchit le petit cours d'eau éponyme, affluent intermittent de la Valmasque. L'ouvrage est en grande partie effondré, mais il a conservé sur le tablier des cuvées des vestiges du canal aérien.

Un pont à deux arches égales, dit de la Valmasque, traversant le cours d'eau qui a donné son nom au parc forestier départemental. Ce pont, bien que dégradé, est encore debout et au complet, à



l'exception du canal qui a été arasé au niveau du tablier.

À la sortie de ce pont, au niveau du chemin des Trois Moulins, l'aqueduc se raccordait ensuite avec un autre tronçon d'aqueduc, venant de Vallauris, pour former une branche commune, dite d'Antipolis, dont l'ouvrage le plus visible est le pont à cinq arches du Goa, situé sur la commune d'Antibes à la frontière avec le territoire de Valbonne Sophia Antipolis. De ce grand pont ne subsistent que la culée amont et la base de plusieurs piles, ainsi que quelques blocs effondrés.

Les chercheurs du CNRS (notamment l'étude essentielle de MM. Paul Garzynski et Jean Foucras) ont pu estimer qu'à l'époque romaine le débit de cet aqueduc des Bouillides était de 5000 m³ par jour, ce qui permettait d'alimenter l'eau pour un peu plus de 10 000 habitants. Soit peu ou prou la population actuelle de Valbonne Sophia Antipolis... mais la consommation quotidienne en eau par habitant n'était sans doute pas la même que celle d'aujourd'hui ! La ressource, elle, était déjà bel et bien considérée comme un bien des plus précieux sur terre ! ●



– Détail –

Reconnaissez-vous ce lieu ?

Pour les curieux comme les observateurs, la Commune regorge de petits détails qui invitent à l'interrogation : qu'est-ce que c'est ? À quoi cela peut servir ? Quelle époque ?

Particularité architecturale, œuvre d'art, publicité ancienne, objet du quotidien d'antan ou d'ornement... Connaissez-vous bien votre lieu de vie et ses différents quartiers ? Ouvrez l'œil et à vous de jouer !

Réponse dans le prochain numéro. ●





NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Valbonnais
Maxence Thominet, le 12 octobre
Eden Dauge, le 15 octobre
Salvatore Buccheri, le 21 octobre
Rose Fornari, le 21 octobre
Aliénor Villette, le 28 octobre

MARIAGES



Nous adressons tous nos vœux
de bonheur aux jeunes mariés

Mathilde Hiron et Grégory Manzone,
le 17 octobre
Nadezhda Benderova et Franck Gallot,
le 6 novembre
Sophia Adali et Amin Yahia, le 14 novembre

DÉCÈS



Nous adressons toutes nos condoléances
aux familles et aux proches

Armand Alunni, le 16 octobre
Marcelline Canale épouse Montagnier,
le 20 octobre
Isabelle Marcellin, le 27 octobre
Emile Lourmais, le 30 octobre
Jean Baradel, le 31 octobre
Monique Hanscotte épouse Saint-Maxin,
le 7 novembre
Eugénie Boellinger veuve Bottagisi,
le 8 novembre
Gabrielle Giordano, le 11 novembre
Suzanne Mourgeon, le 15 novembre



René Vignols,
le 16 novembre

Une figure historique
de notre commune
s'en est allée. René
Vignols est décédé
lundi 16 novembre à
l'âge de 95 ans. Les
obsèques ont eu lieu
vendredi 20 novembre.

Mémoire et fervent
défenseur de la tradi-
tion du Servan, il aimait
raconter l'histoire de
ce raisin qui a fait la
fortune de Valbonne
au XX^e siècle, de son

introduction sur la commune au maintien de cette
tradition avec les vignes communales. Chaque année,
René nous disait : « *c'est la dernière fois après j'arrête.* » Et
chaque année, on le retrouvait pour faire les vendanges
du Servan ou servir l'apéritif de la Saint Blaise. Son petit
plaisir, c'était la pétanque. Il venait tous les après-midi
aux allées Louis Raybaud.

Il participait également aux activités seniors, venait
manger à l'EIG comme en ce mois d'août 2019 lors du
déjeuner des anniversaires. René avait pris le micro :
« *A l'an que ven ! Se sian pas mal, que siguen pas men !* »
*(A l'an qui vient ! Si nous ne sommes pas plus, que nous
ne soyons pas moins!)*

René est parti rejoindre sa femme, Marie, et leur fils
Serge. Nos pensées les plus affectueuses vont à sa
belle fille, Colette, sa petite fille, Véronique, et son mari,
Nicolas, ainsi qu'à Maëylis son arrière petite-fille.

— À votre service —

**Hôtel de Ville**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h - 04 93 12 31 00

Centre de Vie - Service à la population

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h - 04 92 98 28 60

CCAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h - 04 93 12 32 10

Office du tourisme

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - de 13h30 à 17h30,
le samedi de 9h à 12h30 en basse saison (du 15
septembre au 15 juin)
04 93 12 34 50

Police Municipale

Du lundi au vendredi accueil de 8h30 à 17h
04 93 12 32 00

Gendarmerie

Impasse du Général Delfosse - 04 93 65 22 40

Relais Assistants Maternels

Le lundi de 8h30 à 17h, le mardi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h30, le mercredi de 8h30 à 17h
et le vendredi de 9h à 13h
10 Traverse du Barri - 04 92 98 28 82

Point Écoute Santé

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h,
Centre de Vie - 04 92 98 28 83

Antenne de Justice

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - de 13h30 à 17h
2 Place des Amoureux - 04 92 19 76 10

Communauté d'Agglomération**Sophia Antipolis**

Du lundi au jeudi de 8h à 18h30
et le vendredi de 8h à 18h
Les Genêts - 449 route des Crêtes
04 89 87 70 00

Déchetterie

Du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 - de 14h à 17h
461 chemin de la Veyrière
04 92 28 50 21

Envinet (encombrants)

04 92 19 75 00

Envibus

www.envibus.fr
04 89 87 72 00

**Centre des Finances Publiques
de Valbonne Sophia Antipolis**

Le lundi, le mercredi et le vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.
Le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h
80 Rte des Lucioles
06915 Sophia Antipolis Cedex
04 97 15 54 00
www.impots.gouv.fr
sip.valbonne@dgifip.finances.gouv.fr

Société Publique Locale Hydropolis

85 Rte de Grasse - CS 10092
06902 Sophia Antipolis Cedex
04 83 88 16 70
contact@hydropolis-sophia.fr
www.hydropolis-sophia.fr

MARCHÉ AU VILLAGE

Tous les vendredis de 8h à 14h
Contact : 04 93 12345 1

MARCHÉ À GARBEJAIRE

Tous les mardis et les jeudis, Place Méjane
de 16h à 19h - Contact : 04 93 12345 1

BROCANTE AU VILLAGE

Premier dimanche du mois, toute la journée
Contact : 04 93 12345 5



— Numéros utiles —

Pompiers : 18
Samu : 15

Samu social : 115
06 08 25 58 17

Numéro d'urgences européen : 112
Centre antipoison : 04 91 75 25 25

Centre médico psychologique :
04 92 90 19 00 (mercredi & jeudi)

PMI/Centre de planification : **04 89 04 30 60**

Prévention/addiction : **04 92 98 28 83**

SOS Enfants Disparus : **116 000**

Gendarmerie : **04 93 65 22 40**

Allo enfance maltraitée : **119**

Almazur (maltraitance personnes âgées) :
04 93 68 58 09

Centre Harjès - Aide aux Victimes & Médiation :
04 92 60 78 00

EDF dépannage : **0 810 333 006**

GDF dépannage : **0 800 473 333**

Urgence Gaz : **0 810 812 553**

Les Taxis de Valbonne Sophia Antipolis :
0 820 906 960 & 06 07 41 82 78

Secours catholique : **04 92 92 04 21**

Croix Rouge Française : **04 93 65 34 36**



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h35 et procède à l'appel des élus :
Étaient présents : CESARO Joseph, DEBORDE Elisabeth, CHEVALIER Jean-Luc, CHAKIR Karine, ARDICHVILI Emmanuel, KHAYAT Mélanie, VIENNE Jacques, MAGLIARO Elena, GARNIER Bernard, MEUNIER Pierre, PAILLARD Anne, MASSON Thierry, GARNESSON Claude, MINEREAU-GAY Olivier, DESPINASSE Didier, ROULIN Laure, REMILLIEUX Sébastien, COUTEL John, LAMBIN Céline, MURAT Jean-Benoît, ETORÉ Christophe, BOSSARD Frédéric, ROUGELIN Alexandra, SANTOS Xavier, DAUNIS Marc, BONNEAU Martine, LASSOUED Bouchra.

Procurations : JOSEFOWICZ Patrick à KHAYAT Mélanie, DOMISSY Claire à REMILLIEUX Sébastien, ADAMI Lise à MINEREAU-GAY Olivier, FONTAINE Aubane à MAGLIARO Elena, PEACOCK Valérie à ETORÉ Christophe, DERONT-BOURDIN Gautier à DAUNIS Marc.

Le quorum est atteint.

Madame MAGLIARO Elena est désignée secrétaire de séance.

Suite à l'assassinat de Monsieur Samuel PATY, Monsieur le Maire invite l'assemblée à respecter une minute de silence, en hommage.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 08 octobre 2020 est adopté à l'Unanimité.

I – RESSOURCES – PROSPECTIVE – VIE CITOYENNE

• **Délibération 2020-109** – Décision Modificative n° 2 - Budget Principal - Unanimité

II – AMÉNAGEMENT DURABLE

• **Délibération 2020-110** – Opposition du transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune à la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) - Unanimité

III – DIVERS

• **Délibération 2020-111** – Rapport sur l'exécution des délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire
Le Conseil prend acte.

Après un dernier tour de table, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 19h05.

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h35 et procède à l'appel des élus :
Étaient présents : CESARO Joseph, DEBORDE Elisabeth, CHEVALIER Jean-Luc, CHAKIR Karine, ARDICHVILI Emmanuel, KHAYAT Mélanie, VIENNE Jacques, MAGLIARO Elena, JOSEFOWICZ Patrick, DOMISSY Claire, GARNIER Bernard, MEUNIER Pierre, MASSON Thierry, GARNESSON Claude, MINEREAU-GAY Olivier, DESPINASSE Didier, ADAMI Lise, REMILLIEUX Sébastien, COUTEL John, FONTAINE Aubane, LAMBIN Céline, MURAT Jean-Benoît, ETORÉ Christophe, BOSSARD Frédéric, SANTOS Xavier, DAUNIS Marc, BONNEAU Martine, LASSOUED Bouchra, DERONT-BOURDIN Gautier.

Procurations : PAILLARD Anne à CHAKIR Karine, ROULIN Laure à FONTAINE Aubane, ROUGELIN Alexandra à SANTOS Xavier, PEACOCK Valérie à ETORÉ Christophe.

Le quorum est atteint.

Madame LAMBIN Céline est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 octobre 2020 est adopté à l'Unanimité.

I – RESSOURCES – PROSPECTIVE – VIE CITOYENNE

• **Délibération 2020-112** – Vœu Clausonnes
Ne prennent pas part au vote : 4 - DAUNIS Marc, BONNEAU Martine, LASSOUED Bouchra, DERONT-BOURDIN Gautier.
Pour : 24
Contre : 5 – ETORÉ Christophe (PEACOCK Valérie), BOSSARD Frédéric, SANTOS Xavier (ROUGELIN Alexandra).

• **Délibération 2020-113** – Reprise par la Commune de la maîtrise d'ouvrage de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) des Clausonnes
Pour : 27

Contre : 6 – CHEVALIER Jean-Luc, ETORÉ Christophe (PEACOCK Valérie), BOSSARD Frédéric, SANTOS Xavier (ROUGELIN Alexandra).

• **Délibération 2020-114** – Décision Modificative n° 3 – Budget Principal
Pour : 28

Contre : 5 – ETORÉ Christophe (PEACOCK Valérie), BOSSARD Frédéric, SANTOS Xavier (ROUGELIN Alexandra).

• **Délibération 2020-115** – Approbation d'une convention d'apport en compte courant entre la commune de Valbonne et la SPL SOPHIA
Pour : 28

Contre : 5 – ETORÉ Christophe (PEACOCK Valérie), BOSSARD Frédéric, SANTOS Xavier (ROUGELIN Alexandra).

II – DIVERS

• **Délibération 2020-116** – Rapport sur l'exécution des délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire

Le Conseil PREND ACTE.

Après un dernier tour de table, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 19h45.



GROUPE «FUTUR & NATURE »



Emmanuel Ardichvili
Président du groupe
«Futur et Nature»

Une menace majeure a pesé sur notre commune ces dernières semaines avec le risque d'une mise en liquidation judiciaire de la Société Publique Locale (SPL) Sophia Antipolis, qui est une structure servant d'aménageur pour de nombreuses communes de la CASA.

La compagnie ESSO a en effet fait réaliser un arrêt-saisie des comptes de la SPL pour non-paiement des indemnités d'expropriation de la station-service, dont le terrain se situe dans le périmètre du projet Open Sky. Or, de manière irresponsable, la SPL n'a jamais procédé à ce paiement, pourtant dû depuis plusieurs années. La direction de cette SPL, mise en place par Mr Daunis, dont la commune de Valbonne est actionnaire principal, a ainsi prouvé la déficience et l'opacité de sa gestion. Au point que la CASA, pourtant autorité de tutelle de cette société, a exclu toute participation à un renflouage financier, laissant Valbonne comme seul recours possible pour sauver la SPL, et de ce fait les actifs et les projets de l'ensemble des communes.

Laisser la SPL faire faillite aurait eu de très lourdes conséquences pour nos finances : en effet, cette structure s'est vue transférer sous les mandatures précédentes de vastes terrains communaux, représentant une valeur foncière importante. En cas de saisie, ces terrains et de nombreux actifs, dont 3 millions de prêts et les 2 millions d'euros de caution de la marbrerie, auraient été perdus, alors que nos engagements pour les infrastructures dédiées à Open Sky seraient restés inchangés. La municipalité a donc dû élaborer dans l'urgence la solution la plus favorable pour sortir de cette crise financière générale.

Après avoir convaincu la CASA d'accepter un partenariat sur les risques financiers grâce à une proposition budgétaire structurée, le conseil municipal a délibéré le 23 novembre pour décider de reprendre en main la gestion de la SPL Sophia. Le plan pour sauvegarder ainsi nos biens et nos finances incluait la reprise de la concession de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) des Clausonnes, zone d'implantation du projet Open Sky.

Le promoteur de ce projet a bénéficié d'un permis établi en 2016, orchestré par la mandature de Mr Daunis. Après de nombreuses recherches et démarches effectuées pendant et après la campagne pour les municipales, ce permis s'est révélé

inattaquable. Le promoteur a ainsi pu faire monter à des valeurs astronomiques les enchères en cas de dédit de la commune, empêchant de facto tout accord d'indemnisation pour l'annulation du projet.

Devant cette situation inéluctable, la municipalité actuelle a décidé de reprendre cette concession, car il apparaît que c'est la meilleure manière de garder une part de contrôle sur notre territoire, et d'obtenir, après négociations avec le promoteur et la CASA, plusieurs avancées significatives par rapport au projet original :

- Réduction de la surface bâtie et de sa hauteur, et réduction de la surface commerciale en proportion
- Sauvegarde de l'intégralité de la forêt du Fugueiret par déplacement de la maison de la CASA sur la zone libérée par la réduction de surface.
- Engagement et garantie de participation de la CASA aux travaux d'infrastructure à hauteur de 5 millions d'euros
- Accord de principe sur l'installation d'un campus technologique sur la zone déjà artificialisée.
- Maitrise de l'implantation de logements dans cette zone soumise à une pollution atmosphérique récurrente.

Ce dossier Open Sky est complexe et nous nous attacherons à communiquer ses enjeux et ses développements ultérieurs d'une manière la plus explicite possible.

À l'heure où ces lignes sont écrites, la situation de la crise sanitaire s'améliore et permet d'espérer un relatif assouplissement du confinement pour la période des fêtes. Le village, dont les embellissements végétaux ont été réalisés autour de structures construites par le feronnier des services municipaux, ainsi que les commerces, qui déploieront tous les efforts pour respecter les consignes sanitaires, se préparent activement pour cette période. Toutes les dispositions sont prises pour que le marché de Noël puisse avoir lieu. Tant au village qu'à Garbejaire, les spectacles autour de la magie et la féerie des bougies feront rêver et raviront petits et grands, qui croiseront le Père Noël au détour des rues.

Nous souhaitons de tout cœur qu'en ces temps de solitudes et d'incertitudes, les familles puissent se réunir en cette fin d'année, dans le respect des règles sanitaires, afin de retrouver la convivialité dont nous avons tous tellement besoin. Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer de joyeuses fêtes.

Emmanuel Ardichvili

GROUPE «ENSEMBLE PARTAGEONS L'AVENIR »



Christophe Etoré
Président du groupe
«Ensemble, partageons l'avenir»

Notre groupe prend acte que la nouvelle municipalité, malgré ses promesses de campagne, réalisera le projet Open Sky. Nous nous sommes également opposés à la reprise de la gestion de la ZAC des Clausonnes par la commune, qui va entraîner de grosses dépenses dans les années à venir.

Christophe Etoré

GROUPE «MIEUX VIVRE ENSEMBLE, VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE»



Mieux Vivre Ensemble, Valbonne Sophia Antipolis Solidaire et Écologique

Il n'aura fallu que cinq mois pour confirmer que nous étions hélas les seuls pendant les élections à dire la vérité à propos de l'aménagement des Clausonnes...

Dans un aveu plus qu'un vœu présenté lors du conseil municipal du 23 novembre exclusivement consacré à ce sujet, la nouvelle majorité daigne enfin l'admettre : Open Sky se fera !

Les circonvolutions prises ne masquent pas une simple réalité : M. Cesaro et sa majorité portent la responsabilité du sentiment de trahison qui anime ceux qui leur ont fait confiance !

Et que dire du cynisme consommé de M. ÉTORÉ avouant lors de ce même conseil qu'il savait lui aussi que ce projet ne pouvait pas être arrêté...

Au-delà de ce triste constat, il importe de travailler ensemble au meilleur projet et au respect des intérêts de notre commune.

Marc Daunis, Martine Bonneau, Gautier Deront-Bourdin, Bouchra Lassoued



JOYEUSES
FÊTES

GARBEJAIRE ET VALBONNE VILLAGE
du **15** au **24**
décembre

Exposition • Animations • Spectacles

PROGRAMME À RETROUVER PROCHAINEMENT SUR
WWW.VALBONNE.FR